



action Santé

N° 22  
Février 2021

Solidarité  
Santé  
action  
Santé  
Solidarité  
action  
Santé  
Solidarité

## Edito

### ANTICIPER

Les scientifiques avaient prédit une telle crise sanitaire avec la fameuse maladie X. Quand on sait qu'en France le chercheur sur les virus a vu fermer son laboratoire faute de financement, on peut dire que les politiques ont failli.

Puis nous avons pu voir les dérives de certains médecins et de certains scientifiques qui ont préféré la communication plutôt que l'information véritable sur le sujet.

Puis nos dirigeants ont misé, à juste titre sur les vaccins, mais c'était sans compter l'appétit pour le profit de BIG PHARMA. A tel point qu'aujourd'hui, après avoir empoché des milliards de subventions, les industriels de la chimie font le chantage aux Etats. A quand la libération de la santé des profits des ces mastodontes financiers qui font la pluie et le beau temps dans ce domaine ?

Si nous voulons vraiment nous en sortir, il devient urgent d'anticiper et de modifier l'approche de notre système de santé essentiellement axée sur le soin pour le plus grand bonheur de BIG PHARMA.

Que veut dire anticiper ?

Samuel ALIZON, directeur de recherche au CNRS et spécialiste de l'épidémiologie et des maladies infectieuses nous informe, dans son livre EVOLUTION, ECOLOGIE ET PANDEMIE chez POINTS, que depuis l'apparition de l'homme moderne il s'est écoulé environ 7 500 générations. Ce nombre est celui atteint par le VIH en seulement 20 ans d'infection car chaque jour, une cellule infectée donne naissance à de nouveaux virus. Certes les vaccins vont permettre de combattre la COVID 19 mais ils ne vont empêcher le virus de muter pour continuer d'exister. Un virus est un être vivant qui se bat pour survivre comme le fait l'homme. Si nous nous contentons de traitements, nous ne ferons que déplacer le problème. Il nous faut agir rapidement sur les causes de l'émergence de ces virus comme il convient de le faire pour les maladies chroniques.

C'est d'ailleurs ce qu'annonçait le 22 avril dernier, le Professeur Éric CAUMES lorsqu'il disait: « **En France, on sait soigner les gens. Faire de la Santé Publique pour éviter qu'ils tombent malades, on ne sait pas faire. Il va falloir apprendre très vite** ».

Une épidémie, est un processus qui, pour être contrôlé, nécessite une action populationnelle, le niveau individuel ne suffit pas.

C'est la même chose pour les maladies chroniques. Il nous revient la nécessité de faire de l'année 2021, celle de la Santé Environnementale..

René CADOT  
Président



**Association Santé Solidarité  
Centre Social  
Chemin de Pavigny  
39000 LONS LE SAUNIER  
actionsantesolidarite@laposte.net**

## EN MATIERE DE SANTE, L'ALTERATION DE LA CONFIANCE SE PAIE CHER

C'est ce que déclarent, à juste titre, les membres du Comité Ethique et Cancer.

La surmédiation de la pandémie actuelle qui n'assure pas une différence de traitement entre les fausses nouvelles et la rigueur scientifique construite sur des preuves solidement établies, entraîne une désinformation et une défiance des populations.

Les membres de ce comité ajoutent : « l'irrésistible appel des plateaux n'a pas prémuni les experts en quelque chose, de s'exprimer très au-delà de leur domaine de compétence, comblant le manque d'information véritable par des banalités, au mieux, par des assertions contrefactuelles aussi péremptives que dénuées de sérieux, dans le pire des cas. »

Puis, ces mêmes membres, regrettent que « la gestion de la crise sanitaire soit faite dans l'oubli de concertation avec les usagers du système sanitaire ». Ils affirment que « cet oubli a un côté désespérant et laisse entendre que les dispositifs patiemment construits depuis plus de vingt ans pour amener les usagers à participer à la gouvernance du système de soins, relèvent plus d'un affichage politique que d'une compréhension du caractère essentiel de cette ressource pour naviguer, y compris en temps de crise ».

Nous avons bien vu que dans la promotion des vaccins, c'était la com-

munication commerciale qui a prévalu sur les informations scientifiques.

**A tel point qu'au milieu du mois de Février nous ne savons pas encore si les vaccins protègent de la maladie seulement, auquel cas l'absence d'information scientifique sur ce sujet peut conduire à la propagations du virus par des gens vaccinés. Comment avoir confiance dans ces conditions?**

Agnès PANNIER-RUNACHER, interrogée le 7 février dernier sur Franceinfo, a annoncé qu'à ce jour, personne ne sait si les vaccins protègent de la contamination.

Pour notre part, nous ne pouvons qu'approuver les déclarations des membres du comité Ethique et Cancer. Depuis de nombreuses années, nous avançons l'idée que l'intervention des usagers de la santé, aux côtés des scientifiques et des professionnels de santé, au sein d'organisations capables de les informer et de les former, est productive d'efficacité et permet de promouvoir la santé dans l'économie des coûts.

Bien évidemment cela ne fait l'affaire ni des industriels de la santé, ni des financiers à leur service. N'est-ce pas tout simplement pour cela que l'on ne s'appuie pas sur cette expertise vé-

## BREVES

### NOUVELLES ECONOMIES SUR L'HÔPITAL PUBLIC

Le 29 octobre dernier le Parlement a adopté le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2021.

Le budget ne permet pas de financer la totalité des mesures annoncées par le Sénat de Juillet 2020 (7,5 milliards €), les investissements et reprise de dette (1,6 milliard €) et l'augmentation connue des charges fixes de 2 à 3%. Le Parlement a donc cautionné par son vote de nouvelles économies pour l'hôpital public.

Des soignants vont continuer à quitter l'hôpital public pour les beaux jours profitables des cliniques privées qui se cantonnent quant à elles aux soins lucratifs.

Il n'y aura bientôt plus personne pour accueillir les malades chroniques.

Nous en avons longuement parlé dans nos différentes « LETTRE » sur l'Hôpital Public.

## L'ETUDE DONT VOUS N'AVEZ PAS ENTENDU PARLER

Alors que le Parlement a adopté la remise en selle des néonicotinoïdes sur les cultures de betteraves sucrières, une étude française met en évidence la capacité du principal représentant de cette famille de pesticides à se diffuser largement dans l'environnement hors des parcelles traitées. Et surtout de s'y accumuler à des concentrations inattendues et alarmantes en combinaison avec d'autres pesticides couramment employés.

Cette étude a été mise en ligne fin septembre mais vous n'en avez certainement pas entendu parler malgré les débats au Parlement sur les « néonics » pendant la même période.

Les auteurs de cette étude ont analysé 180 échantillons de sols récoltés sur les 450 km<sup>2</sup> de la zone atelier du CNRS dans les Deux Sèvres. Ils y ont recherché la présence de trente et un pesticides (insecticides, herbicides, fongicides) dont

vingt-neuf sont encore autorisés en agriculture.

La totalité des prélèvements analysés contient au moins une des substances recherchées et 90% contiennent un mélange d'au moins un herbicide, un fongicide et un insecticide. Et ceci, non seulement dans les terres cultivées soit en agriculture conventionnelle, soit en agriculture biologique, mais aussi dans les prairies, les haies et les bosquets n'ayant jamais reçu de traitement.

Ils ont également cherché ces trente et une substances sur les vers de terre de ces mêmes parcelles. Dans 25 cas sur 180, ils n'ont trouvé aucun ver de terre. Dans les 155 autres échantillons, chez les vers de terre les taux d'imidaclopride (interdit depuis 2018) sont faramineux, allant jusqu'à 400 fois la mesure effectuée dans le nectar du colza. C'est la preuve que les néonics peuvent s'accu-

muler dans les vers de terre mais aussi dans tous les êtres vivants. En 2008, lors de la dernière ré autorisation d'utilisation de ce produit, l'EFSA (autorité européenne de sécurité des aliments) avait conclu à sa non accumulation pour prendre sa décision.

Cette situation, qui a surpris les chercheurs, a été jugée très préoccupante non seulement pour les lombrics indispensables aux sols mais pour toute la chaîne alimentaire.

Ces substances sont pour la plupart des perturbateurs endocriniens dangereux pour notre santé car responsables en grande partie des maladies chroniques (cancers, maladies cardiovasculaires, obésité, maladies neuro dégénératives, etc).

Il est temps de répondre favorablement à la campagne actuelle « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens ».



## CHARTRE VILLES ET TERRITOIRES SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS: C'EST PARTI DANS LE JURA

Le Réseau Environnement Santé auquel notre Association adhère a lancé la campagne « VILLES ET TERRITOIRES SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS ».

Voici ci-dessous la Charte d'engagement qui a été adoptée.

Objet: Protéger la population et les écosystèmes de l'exposition aux perturbateurs endocriniens.

**Considérant :**

- *Que les perturbateurs endocriniens sont des substances d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets délétères sur cet organisme ou sur ses descendants (OMS 2002).*
- *Que l'Organisation Mondiale de la Santé et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement considère les perturbateurs endocriniens comme « une menace mondiale à laquelle il faut apporter une solution ».*
- *Que le programme d'action général de l'Union Européenne pour l'environnement énumère comme l'un des neuf objectifs prioritaires à atteindre à l'horizon 2020: protéger les citoyens de l'Union contre les pressions et les risques pour la santé et le bien-être liés à l'environnement.*
- *Que la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens adoptée en 2014 a fixé comme objectif de « Réduire l'exposition de la population aux Perturbateurs Endocriniens »*

*La collectivité s'engage à la mise en place dans l'année en cours d'un plan incluant les dispositions suivantes:*

*1- Dans un premier temps, restreindre, puis à terme, éliminer l'usage des produits phytosanitaires et biocides qui contiennent des perturbateurs endocriniens (ainsi que les substances classifiées comme cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR) sur leur territoire en accompagnant les particuliers, les propriétaires de zones et d'établissements privés désirant appliquer ces dispositions.*

*2-Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans l'alimentation en développant la consommation d'aliments biologiques et en interdisant à terme l'usage de matériels pour cuisiner et chauffer comportant des perturbateurs endocriniens*

*3-Favoriser l'information de la population, des professionnels de santé, des personnels des collectivités territoriales, des professionnels de la petite enfance, des acteurs économiques de l'enjeu des perturbateurs endocriniens.*

*4-Mettre en place des critères d'éco conditionnalité éliminant progressivement les perturbateurs endocriniens dans les contrats et les achats publics.*

*5-Informer tous les ans les citoyens sur l'avancement des engagements pris.*

**Comme vous le constatez, il s'agit d'un véritable engagement porteur de promotion de la santé en agissant sur les causes des maladies chroniques.**

Dans notre Département, nous avons décidé de nous impliquer dans cette campagne et avons rencontré plusieurs municipalités pour leur soumettre la charte à adopter.

Malheureusement, la situation sanitaire a limité nos déplacements et n'a pas facilité les rencontres. Nous n'avons pu rencontrer que 4 municipalités.

Mais nous avons déjà des bonnes nouvelles. Les communes de Val Sonnette et Les Rousses que nous avons rencontrées ont adopté la Charte .

**Avec ce bulletin, nous avons joint votre future carte d'adhérent à l'association comme chaque début d'année. Il vous suffit de renvoyer la partie prévue à ACTION SANTE SOLIDARITE avec votre règlement.**

## BREVES

### INSTITUT SANTE

Des personnalités issues du milieu médical ou de la recherche se sont regroupées au sein d'un collectif, l'INSTITUT SANTE. Elles appellent à une réforme en profondeur de notre système de santé afin de lui permettre de mieux répondre aux besoins de la population et aux crises sanitaires.

Nous y retrouvons un certain nombre de nos orientations comme par exemple :

- « le nouveau modèle de santé devra être axé sur les besoins de santé de la population et des individus »

-Création de territoires de santé regroupant quelques bassins de vie qui piloteront le système décentralisé incluant l'ensemble des professionnels de ville ou de l'hôpital.

Ces territoires seront gérés par les acteurs locaux, sous forme de délégation de services publics avec de contrats d'objectifs et de moyens auprès de l'Assurance Santé Régionale qui remplacerait la Sécu.

- Refondation de l'Assurance Maladie tant au niveau national que régional pour en faire un responsable du pilotage de l'ensemble des professionnels du soin.

- Renforcement sensible du volet prévention de chaque territoire.

- La santé Publique considérée comme une fonction régalienne de l'Etat dans sa gestion politique et financière.

Lorsque nous avons eu connaissance par la presse de cet INSTITUT SANTE, nous avons informés les responsables de notre soutien les orientations ci-dessus . Par contre nous leur avons également fait savoir qu'il ne peut y avoir de réforme de notre système de santé pour satisfaire les besoins de la population sans supprimer les dépassements d'honoraires et leur prise en charge par les assurances.

Nous sommes en train de lire le livre présentant leurs propositions et nous vous informerons de nos remarques par la suite.

### OYONNAX : UN CENTRE DE SANTE PRIVE

La presse a annoncé la création d'un Centre de Santé privé à Oyonnax, par Ramsay Générale de Santé, dans le cadre de l'article 51 de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Jusqu'à présent seules les collectivités publiques, les mutuelles ou les associations pouvaient gérer des Centres de Santé.

Ce centre de Santé va être rémunéré au forfait par la Sécurité Sociale.

Une élue de gauche du conseil municipal a déclaré que la santé n'est pas une marchandise. Elle espère que le projet sera bien à but non lucratif et que les patients ne seront pas systématiquement orientés vers la Clinique Privée Convert de Bourg en Bresse appartenant également à Ramsay Générale de Santé qui, rappelons le, est détenue à raison de 38% par le Crédit Agricole.

## 15 février : journée internationale du cancer de l'enfant

Le 15 février marque la journée internationale du cancer des enfants.

Lancée en 2001 par le réseau d'associations Childhood Cancer International, cette journée a pour objectif la sensibilisation au cancer des enfants et des adolescents. Les cancers pédiatriques sont des maladies rares, dont on parle trop peu. Pourtant, ce sont 2500 enfants et adolescents (âgés de moins de 18 ans) qui chaque année, déclarent un cancer. Aujourd'hui, 8 enfants sur 10 guérissent du cancer, très souvent avec des séquelles, parfois lourdes. Environ 500 enfants décèdent tous les ans. Malgré les progrès conséquents réalisés ces dernières décennies, le cancer est la première cause de mortalité par maladie chez l'enfant.

Il existe plus de 60 cancers différents chez l'enfant. Le plus fréquent est la leucémie, communément appelé cancer du sang, avec 450 à 500 nouveaux cas tous les ans. Les cancers pédiatriques ne ressemblent pas à ceux des adultes et nécessitent des projets de recherche dédiés. Faute de moyens, les enfants ne bénéficient pas de traitements adaptés.

De nombreuses associations, de nombreux réseaux se mobilisent pour accélérer la recherche, pour soutenir les familles et améliorer leur prise en charge pendant et après la maladie.

Connaître les causes et origines des cancers de l'enfant est également une priorité afin de pouvoir les prévenir et mieux les guérir.

Les clusters de cancers pédiatriques observés en France ne trouvent pas d'explication faute de connaissance suffisante sur les facteurs de risque. Les effets « cocktail », c'est à dire les effets induits par l'exposition simultanée à différentes substances sont encore méconnus.

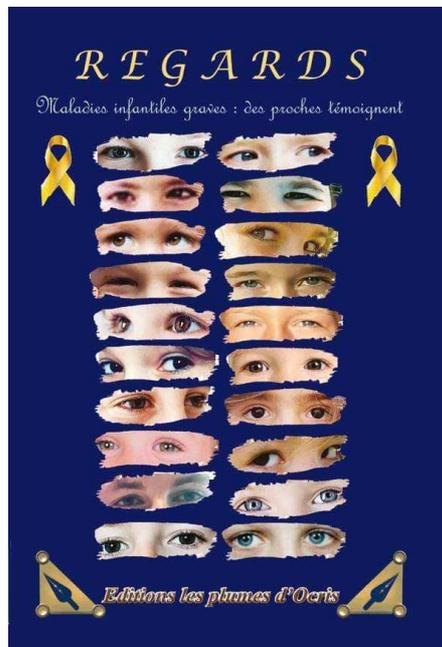
Les autorités sanitaires, en charge des enquêtes sur les clusters de cancers pédiatriques ne mènent pas d'investigations environnementales poussées et clôturent les dossiers en évoquant un possible hasard. Dans le cadre de l'enquête menée sur le secteur des Rousses, dans le Haut-Jura, les familles ont réclamé aux autorités de réaliser des analyses de l'air, de l'eau et des sols afin d'identifier la présence de polluants reconnus cancérigènes comme les pesticides, métaux lourds, hydrocarbures. L'Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche Comté n'a plus donné signe de vie depuis le 1<sup>er</sup> décembre dernier. Les familles restent sans réponse. Les députés du Jura, sollicités par les familles, ont tous répondu présents. Ils ont pris contact avec les Autorités sanitaires pour obtenir plus d'informations sur le dossier et appuyer la demande de poursuite des

investigations.

En parallèle, la députée Danièle Brulebois ainsi que le député Michel Lauzza ont donné en main propre un courrier au ministre de la Santé Olivier Veran. Dans ce courrier, ils lui demandent de s'assurer que le maximum soient faits dans le cadre des enquêtes de clusters de cancers pédiatriques. Ils l'interrogent également quant aux actions menées sur le sujet de la santé environnementale en lien avec les cancers pédiatriques. Les élus et les familles attendent des mesures concrètes pour que la prévention des cancers de l'enfant soit un enjeu des années à venir.

A l'occasion de cette journée mondiale, un livre de témoignages est prévu à paraître : « Regards- Maladies infantiles graves : des proches témoignent ». 35 proches témoignent de la maladie grave de 40 enfants. Préfacé par André Cicolella du Réseau Environnement Santé, ce livre interpelle sur l'urgence de prévenir les maladies : « Ce livre est un appel à la mobilisation citoyenne pour protéger les générations futures ».

Les bénéfices des ventes sont au profit de la fédération Grandir sans cancer.



Pour le commander :  
<http://www.editionsplumesdocris.fr/Pages-auteurs/grandir-sans-cancer-regards.html>

Prix 14€

Le faire c'est participer à l'action

## BIG PHARMA SAUVEUR DE L'HUMANITE ?

Pour répondre à cette interrogation, Philippe ASKENAZY dans le journal « Le Monde » du 7 janvier part des études des économistes américains Michaël KREMER (prix Nobel 2019) et Christophe SNYDER sur la vaccination. Ces études concluent : « **L'industrie pharmaceutique préfère investir dans les médicaments, qui permettent de traiter une maladie, plutôt que dans un vaccin, qui permet de l'éviter. Par calcul financier, BIG PHARMA préfère le traitement curatif à la prévention.** »

Nous ajoutons que ces laboratoires dépendent très souvent d'une industrie chimique produisant des perturbateurs endocriniens responsables de nombreuses maladies.

Alors qu'est-ce qui a permis que BIG PHARMA apparaisse comme le sauveur de l'humanité en investissant dans les vaccins anti covid19 ?

Deux choses :

1° Le fait que la Chine ait mobilisé ses entreprises, qu'elle contrôle, pour élaborer rapidement des vaccins anti COVID 19.

2° La garantie de commandes géantes par les Etats, la pression sur les Agences sanitaires pour des procédures accélérées, les subventions publiques américaines et anglaises et l'association des Universités ou Instituts publics.

Quand ce sont les autres qui investissent il y a des profits à faire !

Mais, la réalité ne montre-t-elle pas les limites du secteur privé dans la santé et à contrario la nécessité de développer le service public dans ce domaine ? Ceci d'autant plus que le sous-investissement de ces entreprises dans le domaine des vaccins a légué des capacités productives et logistiques limitées, entraînant une pénurie de doses et donc des coûts supplémentaires pour les Etats.

Il ne suffit pas d'installer des lieux de vaccination, encore faut-il que ceux-ci soient approvisionnés en vaccins. Alors que le département du Jura avait été mis à l'index en raison d'une surdotation de doses de vaccins par rapport à sa population, au troisième jour de la vaccination le site de rendez-vous était déjà fermé. Non seulement BIG PHARMA ne peut répondre aux besoins mais en plus de cela il fait du chantage auprès des Etats qui sont déjà prêts à lâcher encore quelques milliards.

Plus que jamais, nous devons nous mobiliser pour faire en sorte que la satisfaction des besoins communs soit l'affaire de réels services publics renouvelés et gérés démocratiquement par les populations elles-mêmes.